

## **L'ordre du jour de la prochaine AG a été défini comme suit :**

- Mise au vote du transfert des objets entreposés dans la chapelle vers un local adapté.
- Propositions d'activités pour l'année 2017
- Point de situation de la trésorerie.
- Point de situation du site internet et de la Lettre de liaison annuelle.
- Point de situation concernant la composition du CA après le départ de Guy Bernier.

Jean-Michel GUITTET (cours 1985)  
président, le 23 octobre 2016

Merci de faire circuler autour de vous cette Lettre de Liaison et de nous envoyer les coordonnées de ceux qui seraient intéressés pour nous rejoindre.

Cette Lettre de Liaison contient des appels qui vous sont adressés :  
merci d'en tenir compte : voir page 15

## **L'Assemblée générale pouvait commencer.**

*Étaient présents : Jean-Michel Guittet (président, cours 85), Didier Viel (trésorier, cours 66), Jean-Louis Boulangé (secrétaire, cours 64), Patrick Tesson (président honoraire, cours 72), Gérard Gendry (ancien directeur, cours 54), Marie-Jo Abline (personnel de l'ILC), Jean Taufflieb (cours 48), Maurice Augeul (prêtre, cours 58), Jean-Pierre Ariaux (prof, cours 66), Henri Gaillard (combréen, cours 64), Dominique Faure (cours 69), Philippe Tijou (cours 66), Geneviève Charbonneau-Bloomfield (président ASMV collège de Combrée), Henry de Pimodan (cours 66), Jeanne Gazeau (cours 84), Elisabeth Gazeau (cours 86), Ombeline Gazeau (cours 80) et Keith Bloomfield.*

*Monsieur le Maire de Combrée, Jean-Louis Roux (ancien professeur), nous a rejoint en fin de séance pour parler de l'acquisition de certains bâtiments du collège par la municipalité.*



### **Introduction de la réunion par Jean-Michel Guittet, président**

Rappel de l'ordre du jour et proposition d'aborder en cours de séance les questions envoyées par mail au président par Dominique Faure.

### **Rapport financier du trésorier, Didier Viel**

Le trésorier présente le compte d'exploitation et le bilan de l'exercice 2015 (Cf pages 8 -9).

Henry de Pimodan suggère de minorer dans les actifs la valeur de la fresque aux 40000 visages réalisée à l'occasion du bicentenaire. Il est proposé de ramener cette valeur à 1000 euros.

Sur ce sujet, il paraît compliqué de trouver un moyen d'amortir les frais engagés. Il faut garder la fresque intacte car elle représente une partie du patrimoine de l'établissement. Et il n'est pas non plus possible de vendre les photos qui ont servi à cette fresque car elles sont en accès libre sur le site internet.

### **Rapport du secrétaire, Jean-Louis Boulangé**

- Compte-rendu des envois de l'invitation à cette AG : sur les 645 invitations envoyées, vingt personnes s'étaient excusés et 19 nous avaient fait parvenir leur pouvoir.
- 46,77% des emails envoyés ont été ouverts (moyenne des envois précédents : 43,4%)
- Fréquentation du site le mois dernier : 3417 pages vues soit 5,2 pages par visite. Sur l'année, cette fréquentation fluctue avec des pics lors d'envoi des Lettre d'Information et Lettre de Liaison.
- Travail actuel en cours : tenter de reconstituer la liste des avoirs mobiliers de l'Amicale : presque tous les objets du culte sont localisés et en notre possession, les cadres (peintures et photos) restent à recenser avec précision, sans doute présents dans la chapelle et les autres objets éventuels ne sont ni localisés ni connus
- Les nouveautés (mise à jour) sont maintenant en page d'accueil afin de pouvoir se diriger immédiatement sur les derniers éléments mis en ligne.
- Un appel aux scouts pour se retrouver en 2017, n'avance pas.
- Le courrier des internautes a un succès limité à une quarantaine de lettres ou emails envoyés par les anciens élèves ou amis.

### **Intervention de Jean-Michel Guittet, président**

Il devient urgent de transférer les objets actuellement entreposés dans la chapelle vers un lieu plus propice à leur stockage.

En effet, l'EPIDE a signalé à plusieurs reprises que ces objets n'étaient pas en sûreté du fait de plusieurs effractions commises à l'intérieur des bâtiments.

En outre, le diocèse d'Angers a proposé de conserver les objets du culte, propriétés de l'Amicale, dans un local adapté, et de les tenir à notre disposition.

Le président propose donc de transférer les objets de culte vers ce local du diocèse dans les meilleurs délais et d'entreposer les autres objets dans un local qui pourrait être mis à disposition par la mairie de Combrée.

### **Intervention conjointe de Dominique Faure, de Philippe Tijou et de Geneviève Charbonneau**

Il est nécessaire de faire un point précis des objets appartenant à l'Amicale. Pour rappel, une partie de ces objets a été achetée pour un montant de plus de 20 000 € au cours d'une vente aux enchères organisée en septembre 2005. L'objectif à cette époque était de les utiliser pour constituer un lieu de mémoire du collège.

En particulier, les objets ayant été vendus ou dont la trace est incertaine, doivent faire l'objet de recherches car il est possible que certaines des ventes soient contestables. Une peinture en particulier, vendue pour une faible somme, pourrait valoir beaucoup plus.

Geneviève Charbonneau souhaite également que l'on demande à l'EPIDE ce que cet organisme compte faire de la chapelle, car elle s'inquiète de son devenir quand elle aura été vidée de ces objets conservés pour un lieu de mémoire. Même chose pour l'ensemble du bâtiment. Quant au lieu de mémoire lui-même, elle ajoute qu'il pourrait devenir un musée interactif retraçant non seulement l'histoire du collège mais aussi celui de la région environnante à laquelle le collège est très lié ainsi qu'un lieu d'expositions fixes ou tournantes, rappelant que son association (pour la sauvegarde et la mise en valeur du collège de Combrée) a reçu à cet effet en don une magnifique collection de planches entomologiques.

Geneviève Charbonneau, Philippe Tijou, Dominique Faure s'opposent dans l'immédiat à ce transfert, arguant que le maintien des objets dans la chapelle freinera le propriétaire des lieux s'il compte mener des actions contre cette chapelle. Ils préféreraient se déterminer à ce sujet une fois rendues les conclusions du groupe de travail chargé d'inventorier les objets détenus par l'Amicale.

### **Intervention de Dominique Faure**

Dominique Faure rappelle que la modification des statuts doit faire l'objet d'une Assemblée générale extraordinaire. Sauf erreur, il semblerait qu'en 2014 un nouveau but de l'association ait été ajouté à l'article 3 des statuts sans qu'une AG extraordinaire n'ait été formellement consultée à ce sujet.

Il souhaite que les réunions organisées par l'Amicale soient plus nombreuses.

*Le président lui répond qu'il était difficile d'organiser des réunions cette année et rappelle que deux réunions ont été néanmoins organisées en décembre 2015 et octobre 2016.*

Dominique Faure suggère enfin que si l'Amicale n'est pas en mesure de poursuivre ses actions, elle soit dissoute.

### **Intervention de Monsieur le Maire de Combrée**

Après l'achat de la partie Est du collège, Monsieur le Maire nous a annoncé l'utilisation prévue de chaque partie :

- Au RdC côté jardin, la salle de sport devrait être réhabilitée fin 2017 pour créer une salle de danse.
- Au RdC haut, dans l'ancienne étude, va s'installer un centre de soin et de service à la personne.
- La Salle Saint-Augustin va pour l'instant rester inaccessible et inutilisable car en mauvais état et non classée ERP (Établissement recevant du public). Jean-Louis Roux souhaite, qu'à terme, cette salle retrouve sa destination d'origine (théâtre, spectacles), mais un tel projet ne pourra être porté que dans le cadre de la Commune Nouvelle.
- Les salles de classes vont faire l'objet de travaux de rénovation.

- L'oratoire, en très bon état, pourra éventuellement être loué à l'Amicale pour y stocker des objets lui appartenant voire y créer un lieu de mémoire attendu par tous les anciens du collège. Ce lieu de mémoire n'est pour l'instant qu'à l'état de projet.
- L'ancienne cour du lycée appartient pour les deux-tiers à la mairie.

### **Intervention de Jeanne-Françoise Gazeau**

Jeanne-Françoise Gazeau attire l'attention sur la salle d'histoire du collège qui représente une valeur patrimoniale et souhaite que tout soit mis en œuvre pour sa préservation.

Monsieur Jean-Louis Roux propose d'intervenir auprès des propriétaires des bâtiments pour attirer leur attention sur ce point.

### **Votes**

- Il est donné quitus au trésorier. L'actif de la fresque aux 40000 visages sera ramené à 1000 euros.
- Il est décidé à l'unanimité de créer un groupe de travail chargé d'inventorier les objets dont l'Amicale est propriétaire. Ce groupe de travail sera conduit par Philippe Tijou et aura pour autres membres Dominique Faure et Jean-Louis Boulangé. Le travail d'inventaire devra être achevé au plus tard le 31 mai 2017.
- Le transfert des objets de culte dans un local de l'évêché, après inventaire, est validé par 26 voix pour et 7 voix contre.
- Le transfert des autres objets vers un local de la mairie, après inventaire, est validé par 27 voix pour et 6 voix contre.

À l'issue de la réunion, le président propose d'organiser une réunion du Conseil d'Administration dans le courant du premier semestre 2017.

### **Visite de l'aile Est du collège achetée par la municipalité**

- Nous sommes entrés par la route de Bel-Air (rue du chevalier d'Avoynes) où le mur d'enceinte du collège a été abaissé car en mauvais état dans sa partie haute. Le portail a été supprimé pour les mêmes raisons et un important travail de terrassement a été réalisé pour accéder à la partie basse du bâtiment Esnault (datant de 1960). Toute cette partie reste condamnée en attente de sa remise en état.
- L'allée des tilleuls est en cours de nettoyage.
- La nature reprenant vite ses droits, l'ancienne cour du lycée est recouverte d'un tapis d'herbe. Nous avons ensuite visité la partie nord du bâtiment Esnault, dont l'oratoire.
- La salle Saint-Augustin (théâtre, ciné-club, salle d'examen) devra subir des travaux très importants pour sa rénovation.



*Le Sacré-Cœur*

Nous avons pu ainsi voir les parties suivantes :



*l'ex-plaine des sports*



*l'ex-cour des grands*

**Le bureau et le conseil d'administration ont besoin de vous, anciens et amis du collège, l'Amicale peut aussi vous venir en aide :**

- pour avoir les coordonnées des membres ou de l'ensemble d'un cours,
- pour vous aider à vous réunir : listes, lieux, aide financière,
- pour utiliser le site internet par notre biais.

**Tout ce que vous nous communiquez est mis sur le site (presque) immédiatement, sauf avis contraire de votre part.**

# La page des chiffres

## Rapport du Trésorier sur les comptes de l'exercice 2015

L'exercice comptable 2015 montre une plus forte diminution du volume des recettes que des dépenses. Cet écart pour la deuxième année consécutive semble s'accroître.

### **Recettes de fonctionnement : 4 139,42 €**

Les recettes de fonctionnement diminuent de 38% entre 2014 et 2015.

Le produit des cotisations de 2015 s'élève à 2 635 €. Il est en baisse de 17%.

Les dons enregistrés pour 330 € sont en chute de 75% par rapport en 2014.

En 2015, pour la première fois, apparaît la vente des produits dérivés : clés USB, MUG et T-Shirt pour un montant de 434 € à la place de la vente des Dvd et Livre 2 Siècles d'Histoire en 2014.

Les autres recettes proviennent de la participation au repas à la fête des Anciens pour 230 € et des produits financiers pour 510,42 € en forte baisse.

### **Dépenses de fonctionnement : 8243,73 €**

L'ensemble des dépenses de fonctionnement en 2015 diminuent de 9%.

Les dépenses traditionnelles de fonctionnement : frais de mission, fournitures de bureau, affranchissement, lettre de liaison, l'organisation de l'AG et des CA s'élèvent à 5 281,76 € soit une hausse 28% due au coût des 2 lettres de liaison et aux frais postaux.

Deux nouvelles lignes de dépenses apparaissent en 2015 :

- L'achat des objets publicitaires 100 T-Shirt, 50 MUG et 50 Clés USB pour 1 732,20 € qui génère des recettes.
- La manifestation lors de la journée du patrimoine avec le concert, les affiches, la SACEM et l'assurance pour 601,10 €.

### **Résultat de l'exercice : - 4 104,31 €**

L'exercice 2015 se clôture avec un résultat déficitaire de 4 104,31 € conséquence de la baisse des ressources. Ce déficit viendra en diminution des fonds propres de l'Association.

### **Bilan : 71 248,32€**

#### **Au passif,**

Les fonds propres associatifs 2015 sont réduits du montant du déficit de l'exercice 2014 de 2 441,04 € et atteignent 39 842,19 €.

#### **A l'actif,**

Le montant des disponibilités est de 43 340,61 € en diminution de 4 104,31 € par rapport à 2014.

Didier VIEL (cours 1966)  
le Trésorier

## BILAN au 31/12/2015

ACTIF	2015	2014	PASSIF	2015	2014
<b>Immobilisations</b>			<b>Fonds Associatif</b>		
Mobilier chapelle	20895,61	20895,61	Fonds propres	39842,19	42283,23
Fresque 40000 visages	7012,10	7012,10			
<b>Total 1</b>	<b>27907,71</b>	<b>27907,71</b>	<b>Total 1</b>	<b>39842,19</b>	<b>42283,23</b>
<b>Produits à recevoir</b>			<b>Charges à payer</b>		
<b>Charges d'avances</b>	-	-	<b>Produits d'avances</b>		
			Mémoire combréenne	35510,44	35510,44
<b>Total 2</b>			<b>Total 2</b>	<b>35510,44</b>	<b>35510,44</b>

<b>Disponible</b>					
SICAV – BNP	15792,00	15582,00			
Livret CNE	26644,42	30881,37			
C/C B N P	93,43	213,06			
C/C La POSTE	810,76	768,49			
PAYPAL					
			<b>Résultat exercice</b>	<b>-4104,31</b>	<b>-2441,04</b>
<i>Total 3</i>	<b>43340,61</b>	<b>47444,92</b>	<i>Total 3</i>	<b>-4104,31</b>	<b>-2441,04</b>
<b>Total</b>	<b>71248,32</b>	<b>75352,63</b>	<b>Total</b>	<b>71248,32</b>	<b>75352,63</b>

## COMPTE RÉSULTAT 2015 et BUDGET PRÉVISIONNEL 2016

DÉPENSES				RECETTES			
	Prévu 2015	Réalisé 2015	Prévu en 2016		Prévu en 2015	Réalisé 2015	Prévu en 2016
Frais mission	250,00	217,10	200,00	Cotisations	3 000,00	2635,00	2 000,00
Fournitures de Bureau	200,00	184,13	200,00	Dons	500,00	330,00	100,00
Affranchissement	800,00	969,48	900,00				
Frais C A et AG	800,00	809,00	800,00	Frais CA et AG	150,00	230,00	200,00
Lettre de Liaison	2 000,00	3102,05	2 000,00	Clé USB	150,00	180,00	100,00
Classes de Citoyenneté	300,00	251,23	300,00	MUG	150,00	214,00	100,00
Fournitures publicitaires	1 800,00	1732,20		Tee Shirt	150,00	40,00	100,00
Site Internet	300,00	300,00					
Journée Pouancé			180,00	Divers			
Journée Patrimoine	500,00	601,10	400,00				
<b>Total Charges</b>	<b>6 950,00</b>	<b>8166,29</b>	<b>4 980,00</b>	<b>Total Produits</b>	<b>4 100,00</b>	<b>3629,00</b>	<b>2 600,00</b>
Charges financières	70,00	77,44	80,00	Produits financiers	500,00	510,42	500,00
				Produits exceptionnels			
<b>Total Dépenses</b>	<b>7 020,00</b>	<b>8243,73</b>	<b>5 060,00</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>4 600,00</b>	<b>4139,42</b>	<b>3 100,00</b>
<b>Excédent</b>				<b>Déficit</b>		<b>4104,31</b>	
				<b>Réserves</b>	2 420,00		1 880,00
<b>Total</b>	<b>7020,00</b>	<b>8243,73</b>	<b>5 060,00</b>	<b>Total</b>	<b>7020,00</b>	<b>8243,73</b>	<b>4 980,00</b>

### Evolution du nombre de cotisants et donateurs

2010*	2011	2012	2013	2014	2015	2016**
342	327	273	208	206	98	94

\* Effet Bicentenaire

\*\* Après l'AG de nov 2016